

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2881 - MERCREDI 5 AVRIL 2017

POOL

Plusieurs cas de malnutrition sévère
enregistrés dans le district de KibossiDescente de la ministre de la Santé à l'hôpital
de base de Baongo

Suite à la situation sécuritaire qui prévaut, depuis le mois d'avril 2016, dans le département du Pool où les populations vivent en errance et dans des conditions précaires du fait de la traque des miliciens nsiloulou de « Pasteur Ntumi », des cas de malnutrition sévère se sont révélés dans la sous-préfecture de Kibossi où une trentaine de personnes, soit 22 enfants et 8 adultes arrivées à Brazzaville, sont actuellement admis à l'hôpital de base de Baongo dans le deuxième arrondissement de la capitale. La situation jugée préoccupante a conduit la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, à apporter une assistance d'urgence à ces personnes et les rassurer des dispositions prises par le gouvernement pour leur meilleure prise en charge.

Page 16

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La FAO s'implique
dans le combat contre
la faim au Congo

Henri Djombo (au centre) entouré de Antony Ohemeng- B et Suze Percy Filippini

Fort du rôle que jouent les organisations de la société civile et les producteurs locaux dans la lutte contre la faim et la pauvreté, la FAO a conclu hier avec le gouvernement un accord relatif au projet de renforcement des capacités de ses acteurs en mesure de relever le défi de la

sous-alimentation.

Voulu par le Congo, sa mise en oeuvre s'étale sur une période de deux ans et intègre le programme d'actions prioritaires que le gouvernement entend initier sur les trois prochaines années. Son objectif, a précisé le ministre Henri Djombo, est de faciliter une agriculture plus productive, inclusive et durable capable d'améliorer les revenus des populations et optimiser l'autonomisation des organisations paysannes.

Page 3

AMÉNAGEMENT URBAIN

Un mois pour assainir et rendre
attrayantes les villes congolaises

Le gouvernement vient de lancer un « Mois du développement urbain », une initiative conjointe avec la Banque mondiale visant à communiquer autour de l'aménagement urbain et sensibiliser les populations à ce que les villes devraient être des opportunités de développement socioéconomique et non des contraintes.

« Nos villes doivent œuvrer pour offrir à leurs habitants un cadre de vie optimal, en misant sur ce qui fait leur force principale : la population. Les questions environnementales très actuelles doivent être au centre de chaque action », a déclaré le ministre Clause Alphonse



Lancement du «Mois du développement urbain»

Nsilou citant l'accès aux services sociaux de base tels que l'électri-

cité, l'eau potable et l'assainissement. Page 16

CRIMINALITÉ

Procureurs et officiers de police judiciaire
sommés de se mettre au travail

Au cours d'un entretien, le 3 avril avec les procureurs et présidents des tribunaux de grande instance sur leur rôle en matière de sécurité des personnes et des biens, le ministre de la Justice et des droits humains, Pierre Mabiala a enjoint ces derniers à traquer tous les délinquants, notamment les « Bébés noirs » et autres voleurs qui sillonnent les villes et villages du pays.

Page 5

ÉDITORIAL

Novation

Page 2

ÉDITORIAL

Novation

Ce que doivent comprendre les hommes et les femmes qui s'apprentent à briguer un mandat lors des prochaines élections législatives c'est qu'il ne suffit pas d'être membre d'un grand parti et d'avoir été désigné officiellement par les instances de celui-ci pour être élu le jour venu. Le temps n'est plus, en effet, où le fait d'avoir été désigné par le PCT, l'Upads, ou le MCDDI constituait une garantie pour ceux ou celles qui sollicitaient les suffrages des électeurs. Dans le monde très ouvert où nous vivons, avec des réseaux sociaux de plus en plus présents sur la scène politique et des moyens de communication de plus en plus diversifiés, le simple fait d'avoir été adoubé ne constitue plus qu'une garantie très relative.

Ceci est d'autant plus vrai que les formations politiques elles-mêmes sont en pleine mutation comme le montrent les tensions qui se multiplient en leur sein à l'approche du scrutin. Face à l'émergence d'une nouvelle génération de cadres qui entendent participer activement à la rénovation de leur famille politique les états-majors, aussi puissamment structurés soient-ils, ne savent pas très bien sur quelle base ils doivent asseoir leurs choix au niveau des candidatures. Il leur faut opérer un choix délicat entre les anciens, qui n'entendent pas céder sans contrepartie leur place dans les travées de l'Assemblée nationale, et les nouveaux qui jouent à fond la carte de la novation dans l'espoir de se faire à leur tour une place au soleil.

Les semaines à venir permettront de mesurer la capacité de renouvellement des partis qui dominent la vie politique congolaise depuis bientôt vingt-cinq ans. Mais il est à peu près certain que ces évolutions internes ne se feront pas sans susciter de vives tensions et qu'au final tous les grands partis devront adapter leurs structures aux résultats du scrutin à venir. Echéance majeure dans la mise en place des institutions de la Nouvelle République, le scrutin législatif verra sans aucun doute s'instaurer des rapports de force très différents d'aujourd'hui et, par conséquent, se modifier en profondeur le débat politique au plan national. C'est pourquoi il convient de suivre avec une attention particulière le déroulement de la campagne électorale qui va débiter.

Ajoutons pour conclure que les transformations qui se dessinent ont été voulues au plus haut niveau de l'État et qu'elles ne doivent donc rien au hasard.

Les Dépêches de Brazzaville

TALANGAI

Les difficultés sociales des jeunes au coeur d'une rencontre citoyenne



Hyacinthe Ingani (DR)

D'après les investigations menées par le député de la deuxième circonscription de Talangai, Hyacinthe Ingani, les populations des quartiers 61 et 62 sont confrontées à plusieurs problèmes dont celui de l'approvisionnement en produits pharmaceutiques

Les maux qui minent ces populations ont été énumérés lors de sa conférence de presse animée le 3 avril, au gymnase Nicole Oba de Talangai sur le thème : « la mission de l'assemblée nationale ; rétrospective et perspective ».

Hyacinthe Ingani a présenté dans sa communication, les enquêtes réalisées dans sa circonscription. Parmi celles-ci, figurent, l'étude sur l'approvisionnement des populations en médicaments ; l'évolution de la parité fille/garçon en milieu scolaire et universitaire ; la question très criante des effectifs dans les écoles ; le mariage coutumier, à l'Etat civile et à l'union libre.

Les résultats de ces enquêtes ont montré, indique-t-il, que

les populations sont confrontées aux réalités sociales : faible taux de professionnalisation et de financement, manque de produits pharmaceutiques, etc. D'où l'approvisionnement en médicaments de la rue.

En ce qui concerne la parité fille / garçon, l'on note la présence massive des filles au collège, mais non au lycée et à l'université. Les établissements scolaires connaissent une pléthore dont l'effectif varie entre 180 et 200 élèves par classe.

Hyacinthe Ingani a déploré le mariage à l'union libre en milieu dont le pourcentage est de plus de 75%. Selon lui, les jeunes n'arrivent plus à se marier, à l'exemple de leurs parents, à cause du prix élevé de la dote.

Actuellement poursuit-il, la somme s'élève à des millions de francs CFA selon les familles.

En outre, le député a parlé du rôle et de l'organisation de l'assemblée nationale ; il a évoqué les problèmes de la crise financière, de l'agriculture, du transport, de l'enseignement supérieur et bien d'autres.

Selon lui, l'assemblée nationale doit se prendre en charge pour avoir les députés de qualité à la prochaine législature. « *Le Congo doit changer par la qualité et non par l'octroi des dons divers. C'est pour cela qu'il a été nécessaire de discuter avec les mandants sur les enseignements à tirer à la fin de cette législature* »

Notons que les interrogations des jeunes ont été aussi axées sur les sinistrés du 4 mars à Mpila, l'emploi des jeunes, le manque

Lydie Gisèle Oko

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production :

Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GENRE

Les femmes du ministère du commerce réclament des mesures pour réduire les inégalités sociales

À la faveur de la clôture du mois de la femme, les femmes de l'administration du ministère du commerce extérieur et de la consommation ont organisé, le 31 mars dernier, à Brazzaville, une conférence-débat sur la place et le rôle de la femme dans le secteur du commerce au Congo.

Cette conférence-débat dont le thème s'intitule : « *L'emploi rationnel de la femme dans le secteur de l'administration du commerce* », a réuni plusieurs femmes des structures détachées dans ce ministre. L'intitulé de cette activité a été choisi dans la perspective de la mise en œuvre du Programme national de développement du commerce, mettant en avant la participation des femmes (chef d'entreprise, commerçante...) au développement socio-économique du pays et sur l'utilisation « rationnelle » des femmes employées dans diverses structures du ministère du commerce.

Lors des discussions, les parti-



Les participants lors des échanges (Adiac)

cipantes ont salué les progrès réalisés par les femmes de ce secteur, notamment en matière d'autonomisation et de renforcement des capacités professionnelles. « *Les femmes méritent donc d'être employées rationnellement à tous les niveaux de la hiérarchie. Les femmes de l'administration du commerce bien majori-*

taires ne sont pas présentes dans la sphère de prise de décision », a déclaré le point focal genre au ministère de commerce, Honorine Fomio. Elle a, de ce fait, exhorté ses consœurs à ne point céder à la frustration, à la paresse et la négligence. Car, ajoute-t-elle, il est question aujourd'hui de persuader l'opinion nationale et in-

ternationale sur la capacité de la femme d'être l'égal de l'homme dans le monde du travail.

Au Congo, la grande majorité des femmes travaille dans l'économie informelle et ne bénéficie d'aucune protection sociale. Les différentes intervenantes ont invité les autorités congolaises à accompagner les femmes responsables des uni-

tés informelles de transformation. Le gouvernement, quant à lui, rassure être toujours attentif aux préoccupations de ces femmes. Pour le directeur de cabinet du ministre du commerce, Lambert Patrice Tsathy, la place et le rôle de la femme s'affirment de plus en plus au Congo. « *Il est vrai que cela reste très insuffisant, mais des améliorations sont entrevues avec la mise en place du nouvel organisme du ministère du commerce pour lequel la participation des femmes à l'animation du département est très attendue* », a rassuré Lambert Patrice Tsathy.

Notons que le mois de la femme a été célébré au niveau national sur le thème : « *la femme dans le processus électoral : enjeux et perspectives* ». Le lancement des activités était marqué par un défilé au boulevard Alfred Raoul, à Brazzaville, qui a mobilisé plus de vingt mille personnes.

Fiacre Kombo

CROISSANCE

La forêt contribue à hauteur de 5,6% au PIB du Congo

Les activités du secteur forestier occupent une place non négligeable dans l'économie de la République du Congo. Elles contribuent à hauteur de 5,6% au Produit intérieur brut (PIB) national, soit la deuxième ressource de revenus de l'Etat après le pétrole.

Selon le ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, le secteur forestier devrait contribuer en 2017 aux recettes fiscales de l'Etat à hauteur de 17.557.177.543 F CFA.

Malgré les effets de la crise survenue entre les années 2008 et 2009, le secteur du bois demeure stratégique dans l'économie congolaise. Il est le deuxième grand pourvoyeur d'emplois dans le pays après la fonction publique, avec près de 7424 emplois directs et 14848 emplois indirects.

La forêt est considérée comme l'un des leviers importants dans la politique de diversification de l'économie, entreprise par le gouvernement congolais, en vue de lutter contre la pauvreté et d'assurer le développement socioéconomique du pays. La pratique des opérations du secteur forestier est régie par une législation visant à garantir une exploitation rationnelle des ressources fauniques et florales. Le nouveau code forestier qui se trouve actuellement en pleine révision définit les conditions d'exploitation forestière, de transformation du bois, de valorisation de la faune et des aires protégées, ainsi que d'afforestation et du reboisement. Il met un accent particulier sur la transformation plus poussée du bois au niveau national afin d'apporter plus de valeur ajoutée aux activités forestières.

Les exportations nationales du bois étaient estimées en 2015 à quelque 937.732,40m³ contre 1.058.807,37m³ en 2014 et 1.027.665,88 m³ en 2013. Le potentiel ligneux commercial est estimé à 170 millions de m³, mais seul 1,5 millions de m³ de bois sont exploités chaque année ; alors que le pays peut produire 2 millions de m³ de bois annuellement sans compromettre la durabilité de sa forêt.

Christian Brice Elion

AGRICULTURE

Mise en œuvre d'une stratégie nationale de renforcement des capacités des producteurs

Le ministère de l'Agriculture et de l'élevage en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) a lancé le 4 avril à Brazzaville, le projet « *d'appui à l'élaboration des stratégies de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) et celle des producteurs (OP)* ».

L'objectif visé à travers ce projet d'une durée de deux ans est l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'actions de renforcement des capacités des acteurs intervenant dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des forêts. La mise en place d'une plateforme des OSC et des OP, tant au niveau national que départemental fait partie des résultats attendus. « *La question de l'autonomisation des organisations paysannes est centrale. Elle devrait être prise en compte par le projet, pour optimiser son impact et constituer un de ses indicateurs de performance* », a déclaré le ministre de l'Agriculture, Henri Djombo, au lancement dudit projet.

« *Je suis convaincu que ce projet rendra les organisations plus fonction-*

nelles et qu'elles seront capables de participer plus activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, programmes et projets du gouvernement dans le domaine agricole », a-t-il ajouté.

Pour la représentante de la Fao au Congo, Suze Percy Filippinie, la stratégie constitue non seulement une avancée mais, elle garantit également une meilleure synergie des efforts de lutte contre la faim et la pauvreté, dans un dynamique de développement durable. « *Il a été démontré que la création d'instances plus inclusives, où les parties prenantes ont la possibilité de faire entendre leurs voix a aidé plusieurs pays à accomplir de grands progrès dans la réduction de la faim* », a-t-elle indiqué.

Le projet de renforcement des capacités des OSC et des OP du Congo est né de la volonté du gouvernement, exprimée à travers une requête, sollicitant l'appui de la Fao dans la dynamisation du secteur agricole.

Lopelle Mboussa Gassia

**APPEL A SOUMISSION POUR LA SELECTION DES BENEFICIAIRES PRINCIPAUX DES NOUVELLES
DEMANDES DE FINANCEMENT A SOUMETTRE AU FONDS MONDIAL SUR LA CO-INFECTION VIH-TB POUR LA PERIODE 2018-2020**

Dans le cadre du partenariat entre le Fonds Mondial et le Gouvernement de la République du Congo, le Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (CCN), se propose de soumettre le 23 mai 2017 au Fonds Mondial une nouvelle demande de financement concernant un projet de lutte contre la co-infection VIH/TB pour un montant global de F.CFA 10.004.621.399 (15.251.947 euros), réparti comme suit :

- VIH F.CFA 7.569.714.262 (11.539.955 euros);
- Tuberculose : F.CFA 2.434.907.137 (3.711.992 euros).

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du Fonds Mondial, les pays présentant un taux de co-infection Tuberculose/VIH élevé doivent présenter une demande de financement unique avec une programmation intégrée. Cette décision s'applique aux pays jugés prioritaires par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), c'est-à-dire ceux où l'on trouve le plus grand nombre de personnes vivant avec le VIH et développant la tuberculose.

Le Congo pour les composantes VIH et Tuberculose est invité à présenter une demande de financement personnalisée pour les modifications majeures par rapport à la précédente subvention sur la co-infection VIH-TB (2016-2017). Le dossier devra regrouper les éléments suivants : a) Partie narrative : Demande de financement spécifique pour les modifications majeures, b) Documents de base : (i) Tableaux des lacunes programmatiques (ii) Tableau relatif au paysage de financement (iii) Cadre de résultats (performance) (iv) Budget récapitulatif par intervention (v) Liste des produits de santé, le cas échéant (c) Principales annexes.

Pour assurer la mise en œuvre des activités et la gestion des fonds alloués pour les nouvelles demandes de financement sur la co-infection VIH/TB, le CCN/CONGO lance un appel à soumission pour le recrutement des

organisations, institutions ou entreprises en qualité de Bénéficiaire Principal.

Le Bénéficiaire Principal est chargé de gérer les activités du projet financé ainsi que les fonds alloués. Les organisations, institutions ou entreprises intéressées devront soumettre une offre respectant les critères démontrant leurs capacités en : a) gestion financière ; b) gestion institutionnelle et programmatique ; c) gestion des achats et des stocks ; d) suivi et évaluation ; e) démontrer la capacité de gestion des sous bénéficiaires ; f) justifier de plus de quatre (4) ans d'existence. Pour des plus amples informations concernant les missions et rôles du Bénéficiaire Principal veuillez consulter les termes de référence pour cette offre.

Les dossiers des soumissionnaires doivent obligatoirement comporter les pièces ci-après :

- 1-Lettre de manifestation d'intérêt au poste de Bénéficiaire Principal ;
- 2-Note de présentation détaillée de la structure, incluant une description synthétique des systèmes de gestion et de suivi évaluation ;
- 3-Principales références de la structure (démontrant une expérience en gestion des projets) ;
- 4-Copies des pièces légales autorisant la structure à œuvrer sur le territoire Congolais ;
- 5-Dans le cas où la structure a déjà été, par le passé, Bénéficiaire Principal ou Sous Bénéficiaire d'une subvention du Fonds Mondial, copie du quitus de bonne fin de projet ;
- 6-Justifier des capacités de gestion des activités des projets et fonds alloués y compris d'un manuel des procédures administratives ;
- 7- N'avoir jamais été condamné en justice pour malversation financière ;
- 8-Fournir le CV du coordonnateur du projet ;

9-joindre tout autre document jugé pertinents pour soutenir votre candidature.

Les candidats doivent proposer dans leur dossier un mécanisme de réduction des risques (capacité institutionnelle à les réduire et les gérer) avec une explication détaillée des éventuels risques liés à la mise en œuvre de la subvention.

Les offres composées d'un original et de deux copies seront mises dans des enveloppes fermées, portant la mention « Sélection du Bénéficiaire Principal pour les Nouvelles Demandes De Financements à soumettre au Fonds Mondial sur la Co-Infection VIH/TB », indiquer original et copies, sont à déposer au plus tard le 28 avril 2017 à 11 heures précises, au Secrétariat Permanent du Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (SP/CCN) à l'adresse suivante : 132 avenue Auxence IKONGA en face du CHU de Brazzaville. Le dossier de soumission est à retirer à l'adresse ci-dessus mentionnée, moyennant paiement de la somme de F.CFA 200.000, par chèque libellé à l'ordre du CCN Congo, ou par virement bancaire au compte N° 30012001012160700110157 Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au (+242)053448661/01 024 45 10/06 921 47 35 ; ou écrivez à l'adresse électronique suivante : ccm.congo@yahoo.com.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du CCN,

Benjamin ATIPO

QUI SERA LE MEILLEUR COIFFEUR ?

KOIFFURE KITOKO

DES LE 17 MARS A 20H30

CANAL+ OVERSEAS S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

KOIFFURE KITOKO - NOUVELLE SAISON
EN EXCLUSIVITE SUR **A+**, CANAUX 21 ET 22

06 877 92 92
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

LES BOUQUETS
CANAL+

AFFAIRE MAYOMBI

L'huissier de justice en fuite, son collaborateur mis aux arrêts

Samba Alalick, l'un des collaborateurs de Maître Ngassié Rufin, huissier de justice ayant ordonné le déguerpissement forcé des centaines de citoyens au quartier Terre Jaune, à Nkombo, a été présenté au procureur de la République, André Gakala Oko, le 4 avril à Brazzaville, puis déféré d'urgence auprès du juge d'instructions.

Cet huissier de justice avait ordonné, il y a quelques jours, dans le cadre de l'application d'une décision de justice, le déguerpissement forcé et manu militari, de tout un quartier déjà habité appelé « Terre Jaune », situé sur la route Nkombo-Moukondo, dans le huitième arrondissement Djiri. L'exécution de cette réquisition, rendue par un Tribunal d'instance, dans l'affaire opposant un supposé propriétaire foncier, nommé Dandou Georges, alias Mayombi en fuite, contre les populations des quartiers Kibouéndé-Mayombi, a fait un véritable tollé et crée une forte tension dans ce quartier.

Saisi de l'affaire, le parquet de Brazzaville a tenu à interpeller Ngassié Rufin qui malheureusement est en fuite. C'est plutôt son collaborateur qui a été arrêté. Cet huissier est taxé d'avoir mal appliqué et exécuté la réquisition prise à cet effet.

« En cours d'exécution de cette décision, l'huissier de justice a outrepassé les limites de son champ d'action, causant un sérieux trouble à l'ordre public, une incitation à la révolte et la destruction des biens, meubles et immeubles appartenant à autrui », a précisé le procureur de la République dans sa déclaration de circonstance.

Au regard de la gravité de ces faits, André Gakala Oko n'a pas tergiversé, et a ouvert une enquête judiciaire à l'encontre de toute la bande impliquée dans le règlement de cette affaire, notamment le propriétaire Dandou Georges, alias Mayombi, Dandou fils, Maître Ngassié Rufin, Samba Alalick, Béazéka Cédric et bien d'autres.

Ils sont poursuivis pour des faits de destruction des biens, meubles et immeubles appartenant à autrui.

Firmin Oyé

CRIMINALITÉ

Les parquets instruits à ouvrir une patrouille judiciaire pour interpellier les délinquants

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala s'est entretenu le 3 avril à Brazzaville, avec les procureurs et présidents des tribunaux de grande instance, sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer pour garantir la paix et la sécurité publique.

Pierre Mabiala a, au cours de cette rencontre, enjoint les parquets à ouvrir chacun dans sa zone de compétence, une patrouille judiciaire, pour rechercher tous les délinquants.

Cette « Patrouille judiciaire » dont la date de lancement n'a pas été précisée, est une opération d'enquête que les parquets vont mener, en collaboration avec les officiers de police judiciaire sur les faits bien précis, afin de retrouver les auteurs et les punir conformément à la loi.

Ladite opération consistera en priorité à la recherche de tous les voleurs des installations techniques des forages d'eau potable réalisés dans le cadre du projet « Eau pour Tous », pour lequel des cas de vol sont signalés un peu partout dans le pays.

Il s'agira, en effet, de rechercher

et d'interpeller les auteurs de ces actes, les coauteurs et leurs receleurs, qu'ils soient ministres, parlementaires ou autres autorités militaires ou administratives, pour qu'une procédure judiciaire soit ouverte à leur rencontre et à terme, être punis sévèrement conformément à la loi.

« Dans certains villages, on signale le vol des panneaux solaires, des batteries et des cubes, installés pour alimenter les forages d'eau potable publics appelés « Eau pour Tous ». Malheureusement jusqu'à ce jour, rien n'est fait par la justice pour retrouver les auteurs, les co-auteurs et leurs receleurs. A partir d'aujourd'hui, nous allons ouvrir une patrouille judiciaire pour traquer ces délinquants afin qu'ils répondent au pénal », a indiqué le ministre de la Justice, Pierre Mabiala.

Sur ce volet, il a félicité le parquet d'Oyo, qui a déjà mis la main sur deux présumés cambrioleurs qui ont volé ce matériel technique dans un village environnant.

Ensuite, le ministre de la Jus-

tice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones a invité ces magistrats, notamment ceux des parquets de Brazzaville et Pointe-Noire, à s'impliquer, eux aussi, dans la lutte contre le phénomène dit Bébés noirs qui sévit dans les deux villes depuis plus d'une année déjà. « Vous, accompagnés de vos OPJ, devez aller en guerre ouverte contre les bébés noirs afin que ce phénomène disparaisse. La justice ne doit pas continuer d'assister au développement d'un tel comportement. Un magistrat ne doit pas avoir peur », a renchéri Pierre Mabiala.

Il a demandé également aux magistrats de faire attention aux réquisitions qu'ils rendent, parfois susceptibles de troubler l'ordre public, allusion faite au quartier Mayombi à Brazzaville, où la réquisition d'un magistrat a ordonné le déguerpissement forcé de toute une zone.

Le ministre a, en dernier ressort, instruit les parquets à veiller au bon déroulement des prochaines élections législatives.

F.O.

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

**Canal 304
DU BOUQUET CANAL +**

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

LES ENTRETIENS DE
Brazzaville # 2

FRANC CFA :
STOP OU ENCORE ?

Jeudi 6 avril 2017 à 10 heures précises
Salons de l'hôtel Radisson
Avenue Amilcar Cabral, centre ville, Brazzaville

Entretiens avec :

Moussa Mara

Ancien Premier Ministre du Mali

Djibril Ngom

Ancien Ministre du Sénégal

Alexandre Barro Chambrier

Ancien Ministre du Gabon

Pascal Airault

Journaliste

Informations complémentaires
auprès du cabinet Eminence Conseil
contact@eminenceconseil.com
(242) 05 630 23 23

Partenaires Platinium



Une initiative portée par le cabinet

 **ÉMINENCE** CONSEIL

**APPEL A SOUMISSION POUR LA SELECTION DES BENEFICIAIRES PRINCIPAUX DES NOUVELLES
DEMANDES DE FINANCEMENT A SOUMETTRE AU FONDS MONDIAL POUR LE PALUDISME VOLET DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES
IMPREGNEES A LONGUE DUREE DE VIE POUR LA PERIODE 2018-2020**

Dans le cadre du partenariat entre le Fonds Mondial et le Gouvernement de la République du Congo, le Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (CCN), soumettra le 23 mai 2017 une nouvelle demande de financement pour la composante paludisme.

Conformément à la décision prise en novembre 2016 par le Conseil d'Administration du Fonds Mondial relative à l'attribution de fonds pour la période 2018-2020, la somme d'environ 12.660.948 euros soit francs CFA 8.305.037.468 a été affectée à la composante Paludisme.

Le montant alloué au paludisme est réservé par le Fonds mondial à la mise en œuvre d'une campagne universelle de distribution de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action et des activités associées. Le Fonds mondial demande que la subvention correspondante soit mise en œuvre par un Récipiendaire Principal International. La durée de la subvention correspondra au temps nécessaire pour planifier et préparer la campagne, la mettre en œuvre et effectuer les enquêtes nécessaires suite à sa réalisation.

Afin de procéder à la sélection de la structure responsable de la gestion des fonds relatifs à cette demande de financement pour le paludisme, le CCN/CONGO lance un appel à soumission pour le recrutement d'une organisation, institution ou entreprise internationale en qualité de Bénéficiaire Principal, ayant une expérience reconnue en matière de mise en œuvre de campagnes de masse de distribution de moustiquaires.

Les organisations, institutions ou entreprises intéressées devront soumettre une offre respectant les critères

démontrant leurs capacités en: a) gestion financière; b) gestion institutionnelle et programmatique; c) gestion des achats et des stocks; d) suivi et évaluation; e) gestion des risques et une expérience de 5 à 10 ans dans l'organisation des campagnes de distribution de masse des moustiquaires imprégnées en Afrique sub-saharienne, f) démontrer la capacité de gestion des sous bénéficiaires.

Pour des plus amples informations concernant les missions et rôles du bénéficiaire principal veuillez consulter les termes de référence pour cette offre en vous rapprochant du Secrétariat Permanent du CCN sis Avenue Auxence Ikonga n° 132 en face du CHU.

Les dossiers des soumissionnaires doivent obligatoirement comporter les pièces ci-après :

- 1-Lettre de manifestation d'intérêt au poste de bénéficiaire principal;
- 2-Note de présentation détaillée de la structure, avec une description synthétique des systèmes de gestion et de suivi évaluation;
- 3-Principales références de la structure (une expérience dans la gestion des projets) ;
- 4-Copies des pièces légales autorisant la structure à œuvrer sur le territoire Congolais;
- 5-Dans le cas où la structure a déjà été, par le passé Bénéficiaire Principal ou sous bénéficiaire d'une subvention du Fonds Mondial, copie du quitus de bonne fin de projet;
- 6-Justifier d'une existence de plus de cinq (5) ans;
- 7-Justifier des capacités de gestion des activités des projets et fonds alloués y compris d'un manuel des procédures administratives;
- 8-N'avoir jamais été condamné en justice pour malversation financière;
- 9-Fournir le CV du coordonnateur du projet;
- 10-joindre tout autre document jugé pertinents pour

soutenir votre candidature.

Les candidats doivent proposer dans leur dossier un mécanisme de réduction des risques (capacité institutionnelle à les réduire et les gérer) avec une explication détaillée des éventuels risques liés à la mise en œuvre de la subvention.

Les ONG et associations internationales intéressées par cette offre sont appelées à déposer leurs candidatures sous plis fermés en trois (03) exemplaires avec indication original et deux copies, portant la mention « Sélection du Bénéficiaire Principal pour les Nouvelles Demandes De Financements à soumettre au Fonds Mondial pour le Paludisme », et les déposer au plus tard le 28 avril 2017 à 11 heures précises, au Secrétariat Permanent du Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme (SP/CCN) à l'adresse suivante : 132 avenue Auxence IKONGA en face du CHU de Brazzaville.

Le dossier de soumission est à retirer à l'adresse ci-dessus mentionnée, moyennant paiement de la somme de F.CFA 200.000, par chèque libellé à l'ordre du CCN Congo, ou par virement bancaire au compte N° 30012001012160700110157.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au (+242)053448661/01 024 45 10/06 921 47 35, ou écrivez à l'adresse électronique suivante : ccm.congo@yahoo.com

Fait à Brazzaville, le

Le Président du CCN,

Benjamin ATIPO

**DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA IV^e SESSION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL**

Camarade Secrétaire Permanents ;
Camarade Président de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation ;
Camarades Membres du Bureau Politique ; Camarades Membres du Comité Central ; Camarades Membres du Comité d'Honneur ; Chers Dirigeants de la FMC et de l'OFC ; Mesdames, Messieurs ;
Très Chers Camarades ;
Nous voilà arrivés au terme de la IV^{ème} Session Extraordinaire du Comité Central après trois (03) jours d'échanges, d'une très grande richesse, dont on peut dire qu'ils ont tenu toutes leurs promesses faisant de cette Session un moment inédit à impact décisif sur notre organisation et notre stratégie électorales.
De façon libre mais en toute responsabilité, nous avons parlé, nous nous sommes parlé et avons résolu de poursuivre notre marche commune en renforçant les conditions de discipline, les critères de choix, pour plus d'objectivité et en améliorant l'encadrement ainsi que l'appui à nos représentants aux compétitions électorales.
Notre forte conscience des enjeux des élections futures et notre détermination à conserver l'initiative politique se sont traduites par la fécondité des contributions génératrices de l'exceptionnelle moisson de la IV^{ème} Session Extraordinaire du Comité Central de notre Parti.
Au nom du Camarade Président du Comité Central et en mon nom propre, je dois ici remercier et féliciter tous les Membres du Comité Central.
La IV^{ème} Session Extraordinaire du Comité Central ayant défini la voie à suivre et les conditions de la réussite, nous devons, à partir de cet instant, être tous sur les chantiers de la vulgarisation des conclusions de nos travaux, de la mobilisation des forces pour que les solutions arrêtées soient bien comprises et mises en œuvre avec efficacité.
Nous croyons tous fermement qu'il n'y a pas d'autres orientations pour obtenir la victoire lors des scrutins à venir.
Quiconque entreprendra de voguer à contre courant et tentera de saper la dynamique d'ensemble s'exposera à la rigueur de la discipline que nous avons tous choisi de nous imposer.
En vous souhaitant, Camarades Membres du Comité Central, bon retour dans vos foyers respectifs, je déclare close la IV^{ème} Session Extraordinaire du Comité Central
Gloire immortelle au Président Marien NGOUABI Vive le Camarade Président Denis SASSOU NGUESSO Vive le Parti Congolais du Travail
Tout pour le Peuple ! Rien que pour le Peuple !

Je vous remercie

Brazzaville, le 01 avril 2017

**MOTION DE CONFIANCE
AU CAMARADE DENIS SASSOU N'GUESSO, PRESIDENT
DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

-Considérant les nombreuses victoires politiques engrangées par le Parti Congolais du Travail sous la très haute et clairvoyante direction de son Président, le camarade Denis SASSOU N'GUESSO ;
-Considérant la détermination avec laquelle le camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO s'emploie à maintenir la paix et la stabilité dans notre pays ;
-Considérant les efforts inlassables que déploie le camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO pour le développement socioéconomique et la consolidation de la démocratie dans notre pays ;
-Considérant l'expérience et le rayonnement international du camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO ;
NOUS, membres du Comité Central du Parti Congolais du Travail, réunis en session extraordinaire du 30 mars au 1er avril 2017, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès à Brazzaville :
-Renouvelons notre totale confiance au camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO ;
-Réitérons notre ferme engagement à l'accompagner dans la mise en œuvre de son projet de société, « la marche vers le développement ».

Fait à Brazzaville, le 1er avril 2017

Le Comité Central



Siège social : Avenue Amilcar CABRAL,
Brazzaville-CONGO * 2889 (+ 242.22.281.09.78 / 55/56
Fax +242.22.281.09.77 www.lcb-bank.com

COMMUNIQUE À L'ATTENTION DE L'AIMABLE CLIENTELE

LCB BANK, soucieuse de toujours mieux vous servir, entreprend actuellement des travaux de finition d'un immeuble R + 4 sur l'Avenue des Trois Martyrs, qui a vocation à abriter à son rez-de-chaussée, son agence de proximité du quartier de Ouenze (Agence Jane Viale).

La clientèle de l'Agence Marché Mougali sera relocalisée dans le cadre de la nouvelle Agence.

L'ouverture de la nouvelle agence Jane Viale est prévue dans un délai d'un mois au plus tard, soit fin Avril 2017.

En attendant, à compter du lundi 03 avril 2017, la clientèle du fond de commerce de l'Agence Marché Mougali sera prise en charge à l'Agence Amilcar Cabral, sur l'avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville.

La Direction générale de LCB Bank présente ses excuses à son aimable clientèle pour le désagrément éventuel occasionné, et lui adresse ses sincères remerciements pour sa confiance et sa fidélité.

LCB Bank, toujours plus proche de vous !

La Direction générale

La Direction générale de LCB BANK informe son aimable clientèle de son Agence centrale (« Agence A », sise Avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville, de la fermeture temporaire de ladite agence pour raison de travaux de rénovation, **à compter du 1^{er} avril 2017.**

La clientèle attachée au fond de commerce de cette agence sera prise en charge sur le même site, au niveau de l'Agence Cabral, où les dispositions d'orientation sont d'ores et déjà prises.

Les travaux de rénovation qui sont prévus s'inscrivent dans un plan général de rénovation de l'ensemble des agences du réseau bancaire de LCB Bank, dans un souci d'amélioration des conditions de confort et de sécurité, à la fois de

personnel et de notre aimable clientèle.

Les travaux de rénovation sont prévus pour durer deux (02) mois, au terme desquels notre aimable clientèle sera reçue dans les meilleures conditions et dans le cadre d'une organisation mieux adaptée aux besoins de chaque catégorie de clientèle.

La Direction générale de LCB Bank présente ses excuses à son aimable clientèle pour le désagrément éventuel occasionné, et lui adresse ses sincères remerciements pour sa confiance et sa fidélité.

LCB Bank, toujours plus proche de vous !

La Direction générale

CUVETTE-OUEST

Les habitants de Mbama déplorent les conditions de vie précaires

Ils l'ont exprimé à la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, au cours de la rencontre tenue avec les autorités locales et toutes les sensibilités du district de Mbama.

Au nombre des problèmes récurrents posés par les populations, il y a le manque d'eau potable et d'électricité, ainsi que des voies de communication. Elles ont ensuite déploré les conditions de logement du secrétaire général. La ministre du Tourisme et des loisirs a trouvé des mots justes pour répondre à ces doléances.

« Le président de la République avait de l'élan pour désenclaver totalement et développer la Cuvette ouest, mais la situation financière du pays avec notamment la chute du baril du pétrole n'a pas permis de réaliser ce projet. A cela, il faut ajouter la situation du Pool. Il y a eu donc détournement des chapitres financiers. Mais les choses vont s'arranger dès que tout va rentrer dans l'ordre. Quant à la construction de la maison du secrétaire général, l'État à ses mécanismes. Des solutions seront trouvées pour régler ce problème », a assuré la ministre du Tourisme.

Cathérine Ketakessieré, habitante de Mbama a déploré la non visibilité de son district en comparaison aux autres. En outre, la population de Mbama, a ajouté un autre intervenant est sous informée et manque un espace de loisirs. « Avec ce que nous sommes



Une vue de la population de Mbama, lors de la rencontre avec la ministre du Tourisme (Adiac)

en train de faire sur le plan touristique, Mbama se fera voir dorénavant non seulement à travers les écrans à Brazzaville, mais aussi au niveau international, à travers les sites Internet », a rétorqué Arlette Soudan Nonault. La ministre du Tourisme et des loisirs a demandé aux habitants de Mbama de répertorier tous les sites touristiques de leur localité, sous la supervision du Prefet et

pour parler des choix et orientations stratégiques, retenus par le schéma directeur du développement durable du tourisme, qui ont pour objectifs entre autres de : désenclaver les départements particulièrement la zone nord ; poursuivre le développement de produits et activités d'écotourisme afin qu'ils soient conformes aux standards internationaux ; encourager le dévelop-

pement du tourisme domestique et stimuler la croissance des arrivées touristiques internationales

aux aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso ; réhabiliter les attractions et les activités existantes.

Le ministère a entrepris également la construction des gîtes et bureaux d'information touristique dans les zones à forte demande touristique. C'est le cas de la Cascade de Matadi ma Diaba aux environs de Dolisie dans le Niari. Cette expérience, a-t-

elle dit, s'étendra sur l'ensemble du pays et notamment dans la Cuvette-ouest ; améliorer le rôle de destination culturelle et de tourisme d'affaires en République du Congo en s'appuyant sur la zone de Brazzaville ; soutenir les pratiques de développement durable, en particulier celles concernant le littoral ; accompagner la société Congo Conservation Company en vue d'améliorer ses prestations et son potentiel et permettre à la clientèle nationale d'accéder à ses produits à travers une politique de prix encourageante etc...

Elle a enfin informé les propriétaires d'établissement hôteliers que toutes les autorisations d'exercer ne peuvent être signées que par le ministre du Tourisme. Après le district de Mbama, Arlette Soudan-Nonault, s'est rendue à Oka-Bambo/ Ambela, un village d'un kilomètre de long, situé à plus d'une quarantaine de kilomètres de la sous-préfecture de Mbama. Arlette Soudan-Nonault y a été reçue en véritable fille du terroir. Comme à Mbama centre, ici aussi une kyrielle de problèmes a été posée au membre du gouvernement, tel que la reconstruction du pont liant cette localité à Ewo... A propos, le préfet du département qui l'accompagnait, a annoncé que le démarrage des travaux est prévu pour le 1^{er} mai 2017.

Bruno Okokana

AVIS DE CONCOURS

« Jeunes Ambassadeurs du Partenariat UE-AFRIQUE 2017 »



Vous êtes un groupe de jeunes congolais, européens ou africains ?
Vous résidez en République du Congo
Vous avez entre 17 et 30 ans ?
Les relations entre l'Union européenne et l'Afrique vous intéressent ?
Vous avez une opinion de ce partenariat que vous voulez partager ?
Vous souhaitez exprimer vos préoccupations, vos attentes ?

DU 5 AU 21 AVRIL 2017, PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS, RÉALISEZ VOTRE PROJET ET DEVEZ

JEUNE AMBASSADEUR(DRICE) DU PARTENARIAT UE-AFRIQUE 2017

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo lance un concours intitulé « Jeune ambassadeur (drice) du partenariat UE-Afrique 2017 ». Il s'adresse à tous les jeunes qui s'intéressent aux relations entre l'Union européenne et l'Afrique et souhaitent s'impliquer dans un projet valorisant ces relations. Ce concours est lancé pour la première fois, avec en toile de fond pour l'année 2017 :

- Le 60^{ème} anniversaire du Traité de Rome
- Le 5^{ème} Sommet Union européenne-Afrique
- Le 30^{ème} anniversaire du programme Erasmus

Il a pour but d'améliorer la connaissance sur ce partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique et de contribuer à son rayonnement. Les objectifs spécifiques du présent concours sont :

- ♦ Faire participer les jeunes aux discussions qui entoureront l'organisation du 5^{ème} Sommet UE-Afrique fin novembre en Côte d'Ivoire.
- ♦ Faire entendre la voix des jeunes, attirer l'attention sur ce qu'ils pensent de ce partenariat, ce qu'il trouve important et la manière dont ils envisagent l'avenir de ce partenariat
- ♦ Valoriser le partenariat UE-Afrique et particulièrement le partenariat de l'UE avec la République du Congo
- ♦ Sensibiliser les jeunes aux impacts de la coopération UE-Afrique et particulièrement UE-Congo

Les personnes désireuses de participer sont invités à proposer un projet collectif qui valorise le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique en s'inspirant à la fois sur les domaines prioritaires définis dans ce partenariat et des actions de coopération entre l'Union européenne et la République du Congo

Jusqu'à cinq projets collectifs pourront être sélectionnés. Ils se partageront les 2,5 millions de FCFA réservés à cette activité. Ces fonds leur permettront, avec l'appui de la Délégation, de mener à bien les actions qu'ils proposeront dans le cadre de ce concours.

QUELS TYPES DE PROJETS POUVEZ-VOUS RÉALISER ?

Une exposition, une pièce de théâtre, un petit projet communautaire, une émission radio ou télé, un bulletin d'information, une enquête, etc. Les réalisations attendues pourront prendre toutes les formes possibles et associer plusieurs disciplines. **L'important est de faire ressortir à travers ces réalisations, le regard que vous posez en tant que jeunes sur le partenariat UE-Afrique, les préoccupations et les attentes que vous en avez, la manière dont vous pouvez contribuer à améliorer ce partenariat.**

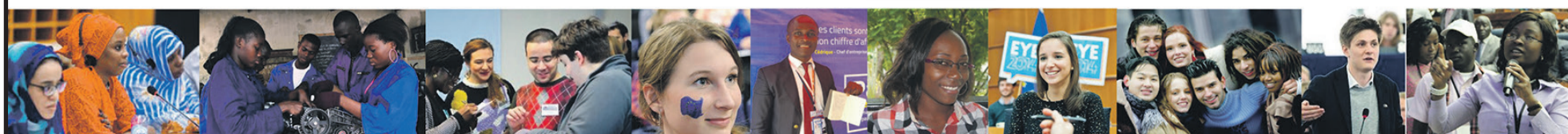
PRINCIPAUX CRITÈRES DE PARTICIPATION

- ♦ Avoir entre 17 et 30 ans ;
- ♦ Être un groupe d'élèves, d'étudiants, de journalistes, d'artistes, d'entrepreneurs... **obligatoirement** rattachés à un établissement, une association ou une institution
- ♦ Démontrer son intérêt pour l'Europe, l'Afrique, le Congo via une courte rédaction (2 pages maxi) expliquant votre projet, votre motivation et votre intérêt à le mener dans un des domaines prioritaires du partenariat stratégique UE-Afrique

Le texte complet du concours ainsi que le formulaire de participation sont disponibles à la Délégation de l'Union européenne en République du Congo auprès de la Chargée de Communication (avenue Auxence Ickonga, en face de l'Ambassade d'Italie, à côté de l'hôtel Ledger (ex Méridien). Vous pouvez également les recevoir par mail à l'adresse suivante : Azaad.MANTE@eeas.europa.eu

- ♦ les télécharger directement sur notre site web : <https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville>
- ♦ ou notre page facebook : <https://www.facebook.com/ducongobrazza/>

Renseignements, compléments d'informations à la même adresse mail susmentionnée.





UNION EUROPEENNE

ANNONCE DE PUBLICATION D'UN AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Assistance Technique pour la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)

République du Congo

Pouvoir adjudicateur : Le gouvernement de la République du Congo, représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

Intitulé du programme : 11^{ème} FED. Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)

Référence de la publication : EuropeAid/138590/II/SER/CG

Financement : Convention de financement FED/2016/038-622

Procédure : Restreinte

Nature du marché : Prix unitaire

Nombre et intitulé des lots : Lot unique

Budget maximal : EUR 2 000 000

Date limite de réception des candidatures : le 5 mai 2017 à 12:30, heure locale à Brazzaville.

Pour plus d'information concernant les spécifications du marché, les conditions de participation, le calendrier provisionnel des opérations, les critères de sélection et d'attribution, ainsi que la candidature, prière de se référer au texte complet de l'Avis de marché, tel que publié sur le site internet de la Commission européenne :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderbyad=Desc&searchtype=RS&aofr=000001>

Ainsi que le site internet de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo :

https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

APPEL À LA CANDIDATURE N°CBR/2017/ALP/001

-Republication -

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville

Un Consultant (Personne morale ou physique) « Team Building »

Sous la supervision de l'Association Locale du Personnel en République du Congo, le consultant aura la responsabilité de mettre à la disposition de l'UNICEF une équipe de facilitateurs expérimentés pour animer la retraite 2017 du personnel du bureau qui compte un effectif de 35 staffs.

Le prestataire aura à proposer des activités qui permettront d'asseoir une dynamique de groupe, un esprit d'équipe et de compétition « Bon Enfant » tout au long des travaux, tout en respectant la sensibilité de genre et la culture.

Pour plus de renseignements, les termes références complets sont disponibles et joints à cette publication.

Durée de la consultation

Une (1) semaine à compter de la date de signature du contrat.

Profil et Expertise du consultant

Lire les Termes de Références détaillés

Conditions de service

•Le consultant travaillera à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace de travail sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF durant la consultation.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 12 avril 2017 à 12 heures 30 minutes

COMMENT POSTULER :

Les dossiers de candidature sont à envoyés à l'attention de l'Administrateur des Ressources Humaines, UNIQUEMENT par courriel aux adresses suivantes : cbrrecruitment@unicef.org et CBR-Local_Staff_Association@unicef.org

NÉCROLOGIE

Le programme des obsèques de Elitch Therlamb Obangala se présente comme suit :

Vendredi 7 avril 2017 :

-9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;

-10h00 : recueillement au domicile familial sur la rue Eko (6^e avenue « Jamaïque ») ;

-14h00 : départ pour le cimetière ;

-16h00 : fin de la cérémonie.



Veuve Mombongo née Molouba Nicole, Joseph Grâcien Bissanga, Veuve Adoua née Mouavenga Célestine, Fulgence Zikito tous à Brazzaville ont le regret d'informer les parents, les enfants, les amis, la communauté Ballois et Fidèle Mangbenza ; les membres de la chorale Scholas populaire de la basilique Sainte-Anne de Brazzaville, Bruno Epoka « Epose » ; Mambenzele ; Ambroise Mpongo et Hélène Makiba à Ngondala Balloyi, du décès de Antoinette Bomenga, survenu le lundi 3 avril 2017 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient, N°16, rue Loango à Poto-Poto (avenue de la paix). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Yannick Ngambou, agent des Dépêches de Brazzaville, Mboko et famille Kikota ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Elisabeth Nzouzi, survenu le 1er avril 2017 à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire est située, n°71, rue Kimbassi à la Base, avenue PSP l'Ombre.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

04 avril 2009- 04 avril 2017

Voici aujourd'hui 8 ans que le Seigneur à rappeler auprès de lui son fils Joseph Ockana. Nous prions à tous ceux qui ont connu Joseph Ockana d'avoir une pensée pieuse pour lui. Papa, que ton âme repose en paix. Le temps passe, mais tu restes présent dans nos cœurs. Alphonsine et les enfants Ockana



Voici jours pour jours 5 avril 2011 - 5 avril 2017
Il ya 6 ans que Dieu rappela à lui son fils le Colonel Makondzo Sylvestre. A cette occasion la veuve Makondzo née Mouloungui Georgine, les enfants Makondzo ainsi que la famille Makondzo tout entière exhortent tous ceux qui l'ont connu ainsi d'avoir une pensée pieuse pour lui. A cet effet, une messe pour le repos de son âmesera dite le dimanche 9 avril 2017 à 11heure en l'église Sainte Rita de Moukondo.

osiane/2017

SALON DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

11 - 12 - 13 - 14 AVRIL 2017

PALAIS DES CONGRÈS - BRAZZAVILLE

SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

SOUS LE HAUT PATRONAGE
DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT








ENTRÉE
GRATUITE

+242 06 491 16 16
+242 06 491 17 17
www.osiane.cg





Résultat de la TOMBOLA La CONGOLAISE



N° gagnant	Gain	Offert par :	Valeur
361	Carte de recharge	Airtel	5.000 frs
1329	Carte de recharge	Airtel	5.000 frs
3619	Carte de recharge	Airtel	5.000 frs
1042	Carte de recharge	Airtel	5.000 frs
2240	Accès Piscine	PEFACO Maya-Maya	10.000frs
1909	Accès Piscine	PEFACO Maya-Maya	10.000frs
360	Massage Thaïlandais	Olympique Palace	30.000frs
396	Repas pour 2	Olympique Palace	40.000frs
2262	Brunch (Pool Jazz)	PEFACO Maya-Maya	40.000frs
2233	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
2248	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
3606	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
116	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
1306	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
1072	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
509	Repas pour 2	Radisson Blu	50.000frs
2205	Billet d'avion A/R sur Pointe-Noire	TAC	80.000frs
1333	Billet d'avion A/R sur Pointe-Noire	TAC	80.000frs
3603	1 Nuitée chambre standard avec petit déjeuner	Olympique Palace	165.000frs
1037	1 Nuitée chambre exécutive avec petit déjeuner	PEFACO Maya-Maya	180.000frs
3611	Chambre standard avec petit déjeuner pour 2	Radisson Blu	180.000frs
1024	Chambre standard avec petit déjeuner pour 2	Radisson Blu	180.000frs
2008	Chambre standard avec petit déjeuner pour 2	Radisson Blu	180.000frs
394	Chambre standard avec petit déjeuner pour 2	Radisson Blu	180.000frs
1404	Suite Junior avec petit déjeuner pour 2	PEFACO Maya-Maya	250.000frs
1039	1 Paire de Lunette TRUSSARDI	Médical Optique	300.000frs
1901	1 Paire de Lunette DIOR	Médical Optique	300.000frs
415	Billet d'avion A/R pour Douala	TAC	350.000frs
1092	Split Icestream 9000 BTU	ACS	350.000frs
2223	Billet d'avion A/R pour Abidjan	TAC	450.000frs
3627	Billet d'avion A/R destination au choix	ASKY	550.000frs
1509	Suite Panoramique avec Petit déjeuner pour 2	PEFACO Maya-Maya	550.000frs
1507	Billet d'avion A/R destination au choix	ASKY	600.000frs
1061	Ordinateur Portable marque HP	Fondation Burotop IRIS	650.000frs



INTERVIEW

Joël Buleli : « L'immobilier en RDC constitue l'un des défis de demain »

Le belgo-congolais, Joël Buleli, 31 ans, est co-fondateur des sociétés de construction A.B.P. sarl et Leader Construct sarl en RDC. Face aux prévisions démographiques, il estime qu'il faudra répondre de façon innovante et intelligente à la forte croissance des populations, afin de fournir des produits et services de qualité supérieure à des prix démocratisés.

Les Dépêches de Brazzaville : d'où vous est venue l'idée de la création de vos entreprises ? En quoi consistent leurs activités ?
Joël Buleli : je suis Belge d'origine congolaise. Ce métissage m'a donné une vision des complémentarités et opportunités d'entreprendre sur les deux continents. Fort de mes différentes expériences, j'ai développé une activité de transfert

participations au sein de la société Leader Construct.

LDB : Quelles sont les réalisations de cette société

JB : Cette société construite sur la colonne vertébrale de la société kinoise High Construct comporte une soixantaine d'architectes, ingénieurs et du personnel qualifié. Elle a, à ce jour, assuré notamment, la confection et la construction de la Bibliothèque Muzumba de l'INBTP (Ngaliema), de l'extension des bureaux du ministère de l'Agriculture FAO (Gombe), de la réhabilitation de l'immeuble de l'Institut National des Etudes et Recherches Agronomiques dans la commune de la Gombe, de l'aménagement des bureaux ACCESS Bank, de la réhabilitation de 10 centres médicaux FDSS ainsi que d'un immeuble 6 niveaux, pour ne citer que ces projets.



De gauche à droite Vincent Callebaut, conseiller et spécialiste en monnaie digitale, Hilaire Hubert, fondateur BELEA AFRIQUE SAS, Joël Buleli, Hadi Safar, Responsable Moyen-Orient BELEA SAS et Atlan Callebaut conseiller en monnaie digitale

font état de plus de 100 villes en Afrique qui verront leur population croître au-delà du million d'individus. Il s'agira de répondre à cette forte croissance du secteur, de façon innovante et intelligente, afin de fournir des produits et services de qualité supérieure à des prix démocratisés. C'est en cela, et pour cela, que mes sociétés existent, pour permettre de répondre à cette demande. Outre le désir de sécuriser et de faciliter l'accès à l'investissement immobilier en RDC, J.J.F.Q habitat reste soucieux de sa contribution au développement économique du pays en se positionnant comme un moteur de croissance. Voilà pourquoi nous avons réuni les moyens nécessaires pour répondre au besoin de la diaspora en leur permettant de garder un œil sur leurs chantiers et biens immobiliers en République démocratique du Congo. Mais nous n'en restons pas là. Cette innovation sur le territoire s'accompagne d'une autre première mondiale qui donne la possibilité en plus du schéma de paiement classique, d'effectuer une partie des paiements de ses biens immobiliers avec la monnaie OneCoin via une plateforme commerciale.

LDB : Pourquoi le choix de cette monnaie « OneCoin » ? Quels sont ses avantages ?

JB : La société derrière la crypto-monnaie « Onecoin » qui a déjà un réseau international de plusieurs millions d'utilisateurs est en plein essor et effectue les premiers pas en vue de son introduction à la bourse mondiale. Je prévois que très bientôt « OneCoin » sera utilisé comme moyen de paiement ou investissement dans l'immobilier en République démocratique du Congo. Indéniablement, ce serait un autre moyen d'attirer des investissements en RDC. J'ai contacté M. Vincent Callebaut et son équipe, spécialiste de la monnaie numérique en Belgique, et il nous a conseillé « OneCoin » pour étudier les solutions possibles pour le dé-

veloppement et l'intégration de cette monnaie dans le contexte des défis propres à l'Afrique. J'ai été surpris de voir les avantages indéniables que la fusion entre le crypto-monnaie et l'économie réelle pourrait engager. Le but est d'arriver et de permettre aux détenteurs de la crypto-monnaie d'acheter et de vendre tout ou partie des biens de consommation courante avec monnaie conventionnelle et / ou crypto-monnaie et disposer de toutes les facilités de change qui seraient offertes par un système bancaire conventionnel sans avoir les inconvénients. Actuellement, tous les détenteurs de la devise sont soumis à une procédure KYC (Know-Your-Customer), qui garantit un niveau supplémentaire de sécurité et de vérification des transactions, certifiant notamment l'identité des débiteurs et des bénéficiaires de toutes les opérations de transfert, et traite de tous les problèmes connus liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, contrairement aux autres crypto-monnaies internationales existantes. Nous avons donc élaboré l'intégration de cette crypto-monnaie dans le processus d'échange et d'achat de biens et de services, ce qui constitue une innovation mondiale à l'échelle d'un continent. Cela permettra d'acheter et de vendre tout ou en partie, des biens de consommation courante, en monnaie classique et/ou en crypto-monnaie et disposer de toutes les facilités d'échange qu'offrirait un système bancaire classique sans en présenter les inconvénients.

LDB : Quelle est aujourd'hui l'envergure de votre entreprise ?

JB : Entre ABP, JFQ, Leader Construct, l'ensemble des personnes employées, directement ou indirectement représentent une centaine d'unités. Les immobilisations matérielles directes sont de 450.000 USD et si on inclut dans ce poste l'ensemble des partenaires, elles montent globalement au million

de dollars.

LDB : Quels sont les principaux maux auxquels vous êtes confrontés dans votre secteur d'activité ?

JB : Nous sommes tout d'abord confrontés à une pénurie de main d'œuvre spécialisée. C'est la raison pour laquelle nous misons une partie de nos moyens sur des formations, tant par le biais de cours théoriques en collaboration avec LINBTP. Par ailleurs, nous complétons ces formations avec des stages pratiques rémunérés qui permettent aux jeunes de gagner une expérience et une qualification pratique. La nécessité de rendre la diaspora, présente à l'étranger, consciente de son rôle de moteur et de croissance envers le pays. A cette fin, nous avons l'ambition de créer un marché de l'immobilier qui présente une rentabilité et une sécurité dans les investissements. Cela permettra de commencer à répondre à la problématique de logement qui prévaudra dans les décennies à venir. Par ailleurs, l'intégration du « Onecoin » au sein de l'économie réelle, permettra de créer une dynamique constructive et évolutive ayant à terme comme résultat de « booster » l'économie locale, les investissements étrangers et contribuer à l'amélioration du niveau de vie des habitants.

LDB : Quels sont vos projets à court, moyen et long terme ?

JB : Dans les prochaines années je souhaite pouvoir permettre à chaque habitant de disposer en location ou en propriété, de son propre toit. Actuellement, nous arrivons déjà à maîtriser nos coûts de construction, nous permettant de proposer des maisons clés sur porte à partir de 380\$/m², là où le marché réclame actuellement environ 500\$/m². Nous pensons que la mise en place de la mixité des monnaies \$/Onecoin permettra des économies complémentaires qui abaisseront encore les coûts proposés.

Patrick Ndongidi



Joël Buleli et ses partenaires

technologique vers l'Afrique et plus particulièrement la RDC (épuration d'eau, machines à pain, outils industriels, etc.). Sans oublier le moteur principal de ces nouveaux apports, la formation. ABP a développé avec des institutions congolaises réputées son propre service de recherches et développement notamment au travers de l'INBTP avec laquelle ABP a été la première société privée à conclure un contrat public/privé. C'est ainsi que j'ai initié un partenariat, au travers de la société de droit Congolais " African Business Partners" en abrégé ABP, l'implémentation d'une unité de production industrielle de blocs bétons aux caractéristiques novatrices à Kinshasa. Tout cela en collaboration étroite avec la société ROSENS Béton. ABP exploite également une unité de négoce de matières premières telles que le sable, les graviers, le ciment, etc... et dispose de relations directes dans l'exploitation de carrières en partenariat avec le groupe LEDYA, dont l'un des membres, est associé au capital, et membre du conseil de direction d'ABP. Ensuite, j'ai diversifié mes engagements dans le secteur de la construction en prenant des

LDB : Et au niveau de la diaspora, comment cela se passe-t-il ?

JB : Afin de stimuler la diaspora à investir dans ses produits, la société ABP peut s'appuyer sur les conseils et la maîtrise européenne de la société JFQ sprl basée en Belgique, rebaptisée pour l'occasion JFQ Habitat. Cette société belge met à la disposition de la diaspora des moyens d'intervenir et de gérer l'évolution de leurs travaux à distance en RDC. Elle leur permet de garder un œil sur leurs chantiers et biens immobiliers en République démocratique du Congo, depuis leurs bureaux, leurs domiciles, un café, les transports en commun ou encore leurs vacances.

LDB : Pourquoi le choix de ce secteur d'activité pour JFQ habitat ?

JB : Sécuriser les investissements augmente les investissements. Le secteur immobilier est un secteur relativement sûr, il permet de participer au renouveau d'une économie. L'immobilier en RDC constitue l'un des défis de demain, notamment à cause de cette problématique des surpopulations à venir. Les prévisions pour 2050,

ENJEUX DE L'HEURE

Controverse autour des consultations initiées par Joseph Kabila

Alors que la Majorité salue l'initiative présidentielle destinée à baliser la voie en prévision de l'application sans faille de l'accord du 31 décembre, le Rassemblement de l'opposition (Rassop) fait savoir que le chef de l'Etat qui, selon lui, est à l'origine de la crise actuelle, ne peut s'ériger en arbitre.

Après que les évêques catholiques ont mis fin à leur mission de bons offices dans les négociations ouvertes autour des arrangements particuliers portant sur les modalités de mise en œuvre de l'accord du 31 décembre lesquelles ont débouché sur un constat d'échec, le chef de l'Etat a repris l'initiative à son compte. En tant que Garant de la Nation et du bon fonctionnement des institutions, Joseph Kabila s'est accordé le défi d'obtenir le consensus sur les deux sujets à la base du blocage actuel, à savoir, la nomination du Premier ministre et la présidence du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA). Toute une gageure pour le président de la République qui est vite passé à

l'action en initiant depuis le début de la semaine, des consultations avec les parties prenantes aux discussions du Centre Interdiocésain.

En effet, depuis le lundi 3 avril, des acteurs politiques et sociaux défilent au Palais de la nation où ils sont reçus à tour de rôle par le chef de l'Etat. L'objectif de la démarche est simple : baliser la voie dans la perspective de la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. Dans le chef de Joseph Kabila, il s'agit de débloquent la crise actuelle en amenant les deux camps – Majorité et Opposition – à accorder leurs violons sur les deux questions majeures qui les divisent. Une bonne frange d'acteurs politiques et sociaux représentant des courants divers ont répondu à l'invitation du Chef de l'Etat. On a enregistré, depuis l'ouverture des consultations, la présence remarquable des délégations de l'opposition républicaine, de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre, de la société civile signataire de l'Accord du 18 octobre etc.

Si les délégués de ces différentes



Joseph Kabila s'entretenant avec la délégation du RCD conduite par Azarias Ruberwa

forces politiques et sociales ont, quant à eux, répondu favorablement à la main tendue de Joseph Kabila, il n'en est pas le cas pour d'autres qui continuent à bouder l'initiative. C'est notamment le cas du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (aile Félix Tshisekedi) qui y voit un piège. Cette coalition de l'opposition fait savoir que le président Kabila qui est « à l'origine de la crise actuelle », ne peut « s'ériger en arbitre ». Cette frange de l'opposition n'en-

tend donc pas participer à ces consultations qu'elle juge inappropriées et dénonce, par le fait même, les manœuvres de blocage de l'application de l'accord du 31 décembre 2016 entreprises par la Majorité lesquelles ont entraîné l'échec des négociations sur l'arrangement particulier.

Pour Félix Tshisekedi et les siens, la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016 « implique la finalisation de l'arrangement particulier, la poursuite des concertations de manière transparente

et ouverte, avec la coopération de la CENCO ainsi que les bons offices du secrétaire général des Nations unies conformément à la résolution 2348 du conseil de sécurité ».

Les réticences du Rassemblement sont balayées par l'aile dissidente conduite par Joseph Olenghankoy qui estime, avec ses pairs, que Joseph Kabila est bien dans son rôle en tant que garant de la nation, quitte à scruter dans les détails le contenu des dites consultations. Tout en saluant l'initiative, d'autres acteurs politiques et sociaux espèrent que Joseph Kabila tirera toutes les conséquences logiques dont il livrera certainement l'économie à la nation lors de son prochain discours devant le Congrès. Il s'agira pour lui, de remettre le processus électoral sur les rails en apportant des réponses idoines aux préoccupations des Congolais en rapport avec l'application effective de l'accord de la St sylvestre.

Alain Diasso

RETOMBÉES DE LA VILLE-MORTE

Les Kinois peinent à retrouver leurs marques

Beaucoup ont déjà mis une croix sur une semaine présentée, d'ores et déjà, comme agitée du fait des actions de rue programmées par l'opposition.

La vie reprend petit à petit à Kinshasa après une journée perturbée de lundi qui a vu de nombreux kinois rester at home. Au-delà des querelles politiques sur la réussite ou non de cette action du Rassemblement, la première après le décès à Bruxelles d'Etienne Tshisekedi, force est de constater que la capitale n'a pas encore retrouvé ses marques de ville bouillonnante. Ce mardi 4 avril, nombreux sont ceux qui se sont réveillés en s'interrogeant sur ce que la journée allait leur réserver. Une sorte d'apathie ou d'abattement collectif semble gagner les Kinois après cette ville-morte qui, à bien d'égards, aura répondu aux attentes de ses initiateurs. Des rues vides, l'essentiel des commerces fermés, un dispositif policier renforcé, voilà succinctement à quoi a ressemblé Kinshasa le lundi 3 mars. Et curieusement, le syndrome de l'indolence semble, depuis, gagner les Kinois qui ne font plus montre d'empressement pour rejoindre leurs lieux de travail ou de négoce. Beaucoup ont déjà mis une croix sur une semaine présentée, d'ores et déjà, comme agitée du fait des actions de rue programmées par l'opposition. En attendant la marche pacifique du 10 avril prochain que le Rassemblement entend capitaliser aux mieux de ses intérêts, l'on parle d'une grève générale en synergie avec les syndicats de l'administration publique. Les agents et fonctionnaires de l'Etat, qui ont promis de débrayer d'ici là, ont préféré faire cause commune avec le Rassemblement de l'Opposition espérant obtenir gain de cause à leur principale revendication liée à l'amélioration de leurs conditions sociales et professionnelles. La semaine qui a mal commencé risque aussi de mal se terminer lorsqu'on s'en tient à la détermination des jeunes du Rassemblement et d'ailleurs, à en découdre avec le pouvoir en place. Qu'est-ce qui va se passer demain ?



La place Victoire à Kinshasa

Personne ne sait le dire. Kinshasa est, comme qui dirait, plongée dans une sorte d'expectative, ou mieux, d'incertitudes d'avant le 31 décembre 2016. Le durcissement du ton de la part du Rassemblement qui tient mordicus à obtenir l'application de l'accord de la Saint sylvestre au prix des actions de rue, y est pour beaucoup. Parmi les signes qui ne trompent pas et qui trahissent cette situation quasi délétère que connaît la capitale, l'on peut citer l'absence d'embouteillages, la fermeture jusqu'à nouvel ordre de certains commerces et la psychose quasi permanente qu'entretient la présence des hommes en uniformes déployés sur certains sites. Les Kinois qui investissent les terrasses pour y boire un coup les quittent désormais un peu plus tôt. « Mboka eza bien té » (le pays va mal), raillent-ils, souvent avec dépit. L'échec des négociations directes Majorité-Opposition sous l'égide de la Cenco aura laissé amer d'inachevé et provoqué l'ire d'une population qui avait pourtant cru en cette démarche salutaire qui posait les bases d'une cogestion du pays pendant la transition en attendant l'organisation des scrutins en décembre. Déçus de leurs politiciens, plus ventriloques que patriotes, de nombreux Kinois vivent désormais en mode « qui-vive », n'écoulant que la voix de leur propre raison, loin des gesticulations des politiciens.

A.D.

SITUATION DANS LE KASSAI

L'ONU accentue sa pression

En l'espace de quatre jours, pas moins de trois diplomates onusiens ont fait le déplacement de la primature pour rencontrer le Premier ministre, Samy Badibanga. Ce ballet diplomatique s'est déroulé en pleine confusion sur les circonstances de l'assassinat de deux experts de l'ONU dans le pays.

Au cours de ces réceptions, Mamadou Diallo et Saïd Djinnit, respectivement représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU chargé du processus électoral et envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, ont ouvert le bal. Puis, est arrivé le tour du dernier émissaire : David Greesly, représentant adjoint du secrétaire général de l'ONU chargé des opérations et de l'Etat de droit. Au menu des discussions avec Samy Badibanga, il y a eu bien entendu la situation sécuritaire préoccupante dans le Kasai. Les émissaires de l'Onu ont exprimé leur crainte d'un impact négatif de cette insécurité sur l'opération d'enrôlement et d'identification des électeurs aussi bien que les élections elles-mêmes. Sur ce point, il est prévu un renforcement de la présence onusienne dans la région. Toutefois, l'ONU reste persuadée que la solution durable est plus politique que militaire d'autant plus que, a rappelé un émissaire, il y a des revendications politiques et une volonté du gouvernement de chercher une issue négociée à la crise. Selon lui, la police doit se trouver en avant-plan dans la sécurisation de la population.

Au-delà, les discussions ont porté sur l'épineuse question du processus électoral. Du côté des émissaires de l'ONU, il y a eu un message de soutien à ce processus. L'heure est même à un examen minutieux des possibilités pour l'ONU d'accompagner le processus électoral en vue d'aboutir à des résultats encourageants. A travers ses émissaires, l'ONU a réaffirmé sa volonté d'accompagner toutes les parties prenantes à ce processus tant sur le plan politique que sécuritaire. La Monusco qui a entretemps réduit ses effectifs et vu son mandat prolongé et élargi par le Conseil de sécurité apporte un appui logistique considérable à la Ceni pour la révision du fichier électoral. Ce soutien a permis de transporter d'importants matériels vers les zones ciblées.

Une prochaine résolution de l'ONU pourrait aider à déterminer le sens de l'aide onusienne dans le processus électoral. Toutefois, il y a une urgence de consolider la collaboration avec l'armée congolaise dans l'est du pays.

Laurent Essolomwa

TRANSES INFEMALES

Les professionnels du théâtre apprécient la pièce

Ovationnée par le public de la Halle de la Gombe, la dernière création de Mapend'O Culture jouée à la clôture du mois de la femme, le 31 mars, a reçu un avis favorable même des théâtres dont deux ont réagi à chaud à la fin de la représentation.

La Compagnie théâtre des intriguants (CTI) a donné un coup de pouce à la création en mettant à disposition son espace pour les répétitions qui ont donné lieu à un spectacle de qualité applaudi et apprécié par le public.

Rencontré par Les Dépêches de Brazzaville au sortir de la représentation, le directeur artistique de la CTI s'est réjoui d'avoir contribué au succès de la pièce. De l'avis de Valentin Mitendo « le spectacle était très

bon ». Puis, visiblement réjoui du résultat final, il a renchéri : « Je crois que c'est une leçon donnée aux metteurs en scène. Voilà cinq bonnes dames très engagées, pleines et qui ont les idées claires sur ce qu'elles veulent faire. Je suis très heureux du travail accompli ». Et, par-dessus tout, il n'a pu s'empêcher d'ajouter : « Je suis fier, en tant que responsable de la Compagnie théâtre des intriguants, d'avoir apporté ma part de contribution pour la sortie de ce spectacle dans les meilleures des conditions ».

Persuadé aussi pour sa part qu'il venait d'assister à « un très beau spectacle », le comédien et metteur en scène Ados Ndombasi ne s'est pas montré avare en éloges. « Sincèrement, je présente mes félicitations aux comédiennes ». Et d'ajouter avec un réel enthousiasme : « Je ne suis pas étonné de voir le résultat obtenu après quatre ans de labeur. Je suis très fier

de Maguy parce que j'ai eu ce privilège de travailler avec elle à l'Écurie Maloba. Le spectacle y avait été produit autrefois. Le voir aujourd'hui à ce niveau, je lui dis sincèrement coup de chapeau pour cette adaptation. La mise en scène initiale était de Nono Bakwa, son auteur ». Pour Ados, il n'est dès lors aucun doute que « ce spectacle mérite vraiment d'être présenté au monde. Il doit participer à des grands rendez-vous culturels en Afrique et pourquoi pas en Europe ». Et, il ne s'est pas arrêté à cette belle appréciation, convaincu, a-t-il dit, qu'il mérite bien d'encouragements. Comme une sorte de promesse qu'il se serait fait, il a déclaré en sus : « Je pense qu'il faut soutenir ce spectacle. En tant qu'opérateur culturel, je ferai un effort d'en parler pour qu'il soit pris dans de grands rendez-vous culturels africains ».

Nioni Masela



Un extrait de Trases infemales

VIOLENCES

Treize nouvelles fosses communes découvertes au Kasai

Le nombre de ces sépultures de fortune est passé de dix à vingt-trois dans cette région du centre du pays où les affrontements entre les FARDC et les rebelles de Kamuina Nsapu ont déjà causé la mort d'au moins quatre-cents personnes.

La révélation a été faite par le directeur du Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'Homme (BCNUHD). Il s'agit de la découverte dans l'ex-Kasai de treize nouvelles fosses communes. Une trouvaille signée les enquêteurs de l'ONU très actifs dans cette région où des graves violations récurrentes des droits de l'homme sont signalées. Après le double meurtre de ses experts dans ce coin du pays livré à la merci des rebelles Kamuina Nsapu qui y sèment la terreur, l'ONU a renforcé sa présence en intensifiant des recherches aux fins de connaître les mobiles ayant entraîné ce désastre. Elle est appuyée dans ses investigations par les autorités congolaises, elles aussi intéressées de savoir ce qu'il en retourne. Alors que se poursuivent les recherches, la découverte de nouvelles fosses communes est venue assombrir davantage le dossier déjà chargé du Kasai.

« Nous avons partagé avec les autorités la découverte de nouvelles fosses communes dans le Grand Kasai. Le nombre est passé de dix fosses communes à vingt-trois dans le Kasai, Kasai-central et Kasai-Oriental », a déclaré José Maria Aranaz. Les

violences meurtrières opposant les forces de l'ordre et les miliciens de Kamuina Nsapu depuis septembre ne cessent d'étendre leur rayon d'action. Aujourd'hui, presque tous les territoires de l'ex-Kasai sont touchés par le déferlement de la violence qui a pris des proportions inquiétantes sur fond de tueries à grande échelle. « On n'a pas encore enquêté dans la province de Lomami, mais on continue le travail puisque l'existence d'autres fosses communes est signalée », a ajouté José Maria Aranaz tout en laissant aux autorités congolaises la attitude de faire la comptabilité macabre des morts dans ces fosses communes. Une chose est vraie, c'est que la réalité des fosses communes au Kasai est à prendre au sérieux d'autant plus que le gouvernement, par la voix de son porte-parole, a déjà reconnu « l'existence de plus de trois fosses communes » dans la région, quand bien même il n'a pas précisé l'identité des personnes tuées, ni les auteurs des tueries. Une situation qui ne fait hélas que souiller l'image du pays déjà mal barré sur le plan international sur le créneau de violation des droits de l'homme. Le 22 mars, des enquêteurs de l'ONU avaient dénombré dix fosses communes dans le Kasai. La récente découverte donne la mesure du drame que vivent les populations locales prises en tenaille dans les affrontements récurrents entre les FARDC et les Kamuina Nsapu lesquels ont déjà causé la mort d'au moins quatre-cents personnes.

Alain Diasso



airtel
internet

WHATSAPP, TWITTER, FACEBOOK
à partir de **100 F**
pour **15 Mo** d'Internet
compose ***121*4#**







LE RESEAU DES SMARTPHONES

HANDBALL

Jean-Claude Ibovi effectue sa première visite dans la capitale économique

Six mois après son élection à la tête de la Fédération congolaise de handball, Jean Claude Ibovi, a effectué sa première visite à la Ligue de Pointe-Noire le week-end dernier. Au cours de cette mission de travail, il a eu des entretiens tour à tour avec les responsables des clubs de la ville océane et le bureau exécutif de la Ligue après avoir assisté à quelques rencontres du championnat communal

« Ma présence à Pointe-Noire, c'est pour deux choses : évaluer la préparation de Patronage qui représentera le Congo du 13 au 23 avril au 33e championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en version masculine à Agadir au Maroc et installer le directeur technique national, Martin Ignoumba que nous avons proposé au Ministère des sports en attendant la note de service qui le nomme, pour évaluer le pôle des garçons que nous mettons en place à Pointe-Noire et à Brazzaville », a indiqué Jean Claude Ibovi.

Le président de la Fécohand a, en effet, souligné : « Chez les garçons nous avons l'impératif de Libreville en janvier 2018 et en dame nous avons l'impératif de Brazzaville en décembre 2018, nous sommes pris de cours et il était normal que je vienne à Pointe-Noire jauger le niveau de Patronage puisque l'ossature nationale au niveau des garçons se trouve à Pointe-Noire. C'est normal que nous venions superviser Patronage qui va poursuivre sa préparation à Brazzaville avant d'aller à Agadir ».

En effet, pour permettre aux représentants congolais à cette compétition africaine de peaufiner leur préparation, Jean Claude Ibovi organise un match amical de haut niveau entre l'équipe ponténégrine et Caïman à Brazzaville avant son départ. Il a également annoncé sa rencontre entant que chef de la délégation congolaise avec les responsables de la CAHB en marge de cette compétition africaine, pour

parler notamment du calendrier de l'inspection des installations sportives à Brazzaville et des logements des équipes par la CAHB.

Cependant, afin de mettre en place l'équipe des Diables rouges senior hommes, la Fédération a prévu dès le retour de Patronage, d'organiser deux journées de Diables rouges à Pointe-Noire et à Brazzaville. Dans la ville océane, cette journée sera supervisée par le troisième vice-président de la Fécohand, Moutouakoula et Germaine Ndjimbi à Brazzaville en vue de préparer la Coupe Denis Sassou N'Guesso prévue pour janvier 2018 à Libreville au Gabon. Après ces regroupements par pôle, les présélectionnés de Pointe-Noire s'affronteront avec ceux de Brazzaville pour constituer l'ossature de l'équipe nationale. « C'est la politique que nous avons à la Fédération et le même travail se fera pour les dames », a indiqué Jean Claude Ibovi qui a regretté le fait que, chez les garçons, les jeunes congolais qui jouent au Maroc n'ont pas encore un bon niveau, nous sommes obligés de nous appuyer sur l'ossature locale. S'agissant de l'équipe nationale des dames, le président de la Fécohand a souligné que, comme les filles ont vieilli, il faut aller à la reconquête d'une nouvelle élite pour l'impératif de la Coupe Edith Lucie Bongo Ondimba en décembre 2018 à Brazzaville. « J'irai à Paris en mai pour regrouper les filles qui évoluent en France. Je suis obligé de faire ce déplacement parce qu'au niveau nationale nous n'avons plus de joueuses compétitives. En abritant la compétition, nous devons être sur l'un des podiums. C'est d'ailleurs le message du président de la République, géniteur de la dame dont le trophée porte le nom », a-t-il martelé. Par ailleurs, le président de la Fécohand s'est indigné du manque de gymnase à Pointe-Noire et a promis relancer ce dossier. « Dès que la situation économique va se stabiliser nous allons relancer le dossier », a-t-il promis.

Charlem Léa Legnoki

7° ART

Le festival du cinéma congolais Ya Beto ouvre ses rideaux à partir du 26 avril

La 3^e édition du festival du cinéma congolais Ya Beto a lieu du 26 au 29 avril à Pointe-Noire. Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, organisateur de l'évènement, s'appête à offrir à nouveau aux férus du 7^e art des moments inoubliables de gaieté autour du cinéma.

Après trois années d'existence, le festival du cinéma congolais revendique déjà sa place de rendez-vous incontournable qui offre de nombreuses opportunités aux différents participants (cinéastes, acteurs, tourneurs, mécènes, producteurs). La sélection des films de qualité tant par l'originalité du synopsis que par le professionnalisme des acteurs sont autant d'arguments qui concourent à cette affirmation. Ainsi, cette année, près de 14 films congolais et étrangers seront projetés gratuitement au Centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard afin de dire au monde que le cinéma au Congo en particulier et en Afrique en général vit en dépit de la modicité de ses moyens. Ces films sont : Ta papaye de Beautrésor Kouta, Amour scolaire de Mao Malélé, Qui a raison de Flaverick Kouta, Jeux de dupe de Rodrigue Ngolo, Ironie fatale de Michael Gandoh, Elonga de Liesbeth Mabilia, Emprunte de mensonge de Guiraud Om-pou, Silence d'Amog Lemra, Arbre sans fruit d'Aïcha Mak, Maman de Maimouna Doukouré, Cœur brisé de Khindrix Ton-



L'affiche du festival Ya Beto crédit photo «Adiac»

go, Engagement mortel de Blaise Ntedju Option, Jean de Dieu de Selé M'poko. En marge de la projection des films, le festival Ya Beto sera aussi un espace d'échanges et de partage à travers les ateliers, les conférences et les rencontres animés par des cinéastes chevronnés à l'intention des jeunes acteurs et réalisateurs. Plusieurs autres actions culturelles sont également prévues au cours de ce festival qui finira par la distinction des meilleurs dans leurs différentes catégories (réalisateurs, acteurs, actrices, fiction, documentaire).

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



POOL

La ministre de la Santé au chevet des malnutris en provenance de Kibossi

30 cas de malnutris, dont 22 enfants et 8 adultes, venant de la localité de Kibossi (département du Pool), sont admis à l'hôpital de base de Bacongo. La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, s'y est rendue le 4 avril, afin de s'enquérir de la situation.

« Nous sommes venus rassurer les malades que le gouvernement est sensible à ce sujet, qu'il a pris à bras le corps pour une meilleure prise en charge de ces compatriotes souffrant d'une malnutrition sévère », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo. L'hôpital de base de Bacongo devient une espèce de référence pour la prise en charge des autres malnutris qui sortiront puisqu'à, en croire la ministre de la Santé, la trentaine déjà sous traitement n'est qu'un échantillon. Certains se trouvent encore dans le département du Pool. Les équipes médicales se sont mobilisées, la direction départementale de la santé aussi, de sorte qu'aucune perte en vies humaines ne soit déplorée. Dans un élan de solidarité, le gouvernement, à travers les ministères de la Santé et des Affaires sociales, est déjà à pied d'œuvre. D'ailleurs, Jacqueline Lydia Mikolo a apporté un appui financier lors de sa descente.

Par ailleurs, la directrice de l'hôpital de base de Bacongo, Nicole Irène Malonga Tsieya, a indiqué que la structure qu'elle dirige est en mesure de faire face à cette situation. L'hôpital du deuxième arrondissement de la capitale ne travaille pas seul. Les équipes de Makélékélé ont rejoint celles de Bacongo pour mieux résorber la situation. « L'hôpital de base de Makélékélé a une unité de prise en charge de malnutris qui fonctionne et traite les cas de malnutrition modérés, sévères et chroniques. C'est donc par rapport à cette expérience que nous sommes venus prêter main-forte aux collègues de Bacongo pour le bien-être de nos compatriotes en souffrance », a souligné le directeur de l'hôpital de Makélékélé, Antoine Loussambou, ayant également souligné qu'en 72 heures (suivant leur arrivée), l'état de santé de ces 30 malnutris s'améliore jour après jour.

En rappel, c'est le samedi 1er avril que l'administration de l'hôpital de Bacongo a été informée de ces 30 cas en provenance du département du Pool, présentant de pathologies diverses, dont la malnutrition. Ils ont été transférés aux urgences puis aux services de pédiatrie pour des prises en charge. Lors de la descente de la ministre de la Santé et de la population, le directeur de l'hôpital de Makélékélé, a rassuré que d'ici à une semaine ces malades pourraient recouvrer leur santé.

Rominique Nerplat Makaya

URBANISATION

Le Congo et la Banque mondiale pour le développement des villes bien structurées

Dans le but d'engager les partenaires sur les opportunités et les défis de l'urbanisation en République du Congo, le gouvernement et la Banque mondiale ont lancé le 4 avril à Brazzaville, une initiative dénommée « mois du développement urbain au Congo ».

Portant entre autres, sur une campagne de communication sur le développement urbain, cette initiative prévoit la tenue d'une série d'actions qui s'étendra jusqu'au 28 avril prochain. Pour le ministre d'Etat en charge de la Construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, Claude Alphonse Nsilou, les villes du Congo devraient être des opportunités de développement socioéconomique et non des contraintes.

« Nos villes doivent œuvrer pour offrir à leurs habitants un cadre de vie optimal, en misant sur ce qui fait leur force principale : la population. Les questions environnementales très actuelles doivent être au centre de chaque action », a-t-il déclaré avant de lancer l'initiative commune avec la Banque mondiale.

Selon lui, son département s'attèlera, dans le cadre de ses missions, à restructurer et aménager les quartiers pour améliorer l'accès des services sociaux de base aux populations. Le ministre d'Etat Claude Alphonse Nsilou a notamment fait allusion à l'électricité, l'eau potable, l'assainissement et l'équipement

des villes aux réseaux divers.

Le gouvernement entend également contenir la forte urbanisation au niveau des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, à travers la densification des quartiers existants.

Dans son propos, le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa a signifié que le Congo avait l'un des taux d'urbanisation les plus élevés d'Afrique noire.

« Le Congo a une population d'environ 4,5 millions d'habitants dont entre 65% et 70% vivent en milieu urbain. Cela fait de ce pays l'un des plus urbanisés d'Afrique subsaharienne (43%). Cette situation présente des défis mais également des opportunités », a-t-il renchéri.

Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire abrite l'essentiel de la population congolaise, un atout en matière de mise en œuvre des politiques de développement et un handicap en termes de pression sur le foncier, de développement des infrastructures de base et de leur accès facile.

Il se pose aussi des problèmes d'occupation anarchique des

zones périphériques, de canalisation des eaux pluviales, de multiplicité d'habitats précaires. La Banque mondiale et le Congo cofinancent le Projet eau électricité et développement urbain (PEEDU) à hauteur de 275,5 millions de dollars américains à Brazzaville et Pointe-Noire.

Lancé en 2010, le PEEDU a déjà permis de réaliser 34km de drainage et 16.000 branchements des ménages au réseau de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) et d'aménager 32km de voiries urbaines.

Ce projet qui vise à améliorer l'accès des habitants des zones précaires de Brazzaville et Pointe-Noire aux infrastructures de base, va s'achever en 2019. Il sera complété par le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DURQUAP) qui est cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 120 millions de dollars américains. Le DURQUAP couvrira les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Hormis ces deux projets, l'Agence française de développement (AFD) finance un projet concernant le drainage des eaux pluviales et l'assainissement de Brazzaville et Pointe-Noire dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D).

Christian Brice Elion

PATRIMOINE

Le Bénin demande la restitution de ses biens culturels pillés par la France

Le ministre béninois de la Culture, Ange Nkoué, poursuit le bras de fer avec Paris sur la restitution de plusieurs pièces « pillées » par la France pendant la colonisation. Elles seraient au nombre de 5000 biens culturels provenant notamment des trônes royaux, des sceptres, des portes sacrées du royaume d'Abomey, des statuts.

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault, qui recevait son homologue béninois Aurélien Agbenonci, a indiqué que ces biens étaient intégrés au domaine public de l'Etat français, par conséquent, ils sont « soumis aux principes d'inaliénabilité et d'insaisissabilité ». En conséquence, leur restitution n'est pas possible. Dans une tribune dans le Monde, des députés soutiennent que « quand des objets du patrimoine ont été volés, la Commission peut les déclasser en vue d'une restitution intégrale. Par conséquent, ces biens qui ont été emportés par les armées coloniales peuvent être déclassés et restitués ». Le président français François Hollande, dont le mandat prend fin dans un mois, a été sollicité pour « saisir la commission et d'acter la restitution de manière officielle et irréversible, au moins des objets royaux ». Le Bénin rappelle ne pas « demander repentance, mais restitution. » Pour Sindika Dokolo, le plus grand collectionneur africain d'art, il s'agit de « spoliation par la France du patrimoine béninois [...] Les œuvres [réclamées par le Bénin] ont été volées, pillées ». Pour Ange Nkoué, « la requête du Bénin relève de la recherche d'identité, des éléments patrimoniaux qui fondent notre identité culturelle [...] Ce patrimoine, c'est notre histoire, notre passé qui nous permet de fonder notre présent afin de construire notre avenir ».

Les Béninois considèrent l'acte de la France comme relevant de « Biens culturels mal acquis ».

Noël Ndong

PARIS-CONFÉRENCE-DÉBAT

Médard Mboliadas parle de « l'approvisionnement de la République centrafricaine en produits pétroliers »

Michel Langa, président de l'association « Amis de la République Centrafricaine », ARC, a convié le public parisien le samedi 1er avril, à la Maison des associations du 18ème arrondissement de Paris, à la conférence-débat sur le thème « l'approvisionnement de la République centrafricaine en produits pétroliers », animée par Jacques Médard Mboliadas, ancien ministre de l'Energie et de l'hydraulique

Loin de leur chère patrie, les membres de l'ARC s'efforcent de mettre sur la scène publique, sous forme de conférences-débats, les thèmes dont il conviendrait de trouver ensemble des pistes et des moyens pour dépasser la tragédie que traverse la République centrafricaine. Le thème du samedi 1er avril portait sur l'approvisionnement en produits pétroliers, produits qualifiés de « sensibles » par le principal animateur du jour, l'ancien ministre de l'Energie et de l'hydraulique.

Animés d'un fort désir d'éclairage face à la perplexité de la situation géographique de leur pays concernant le circuit de ces « produits sensibles », ils sont venus avec la même envie de comprendre un des facteurs déstabilisant du jour et voir comment un ancien ministre en charge de l'Energie et de l'hydraulique, durant la période transitoire allant du 23 janvier 2014 au 30 mars 2016, parlerait de l'approvisionnement en produits pétroliers d'un pays enclavé, lequel, malgré ses potentialités pétrolières



Des participants entonnant l'hymne national à Paris/Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

au Nord-Ouest, n'est pas officiellement producteur de pétrole.

En appui de la loi N° 07.005 portant réorganisation du sous-secteur pétrolier aval en RCA dans son article 1^{er}, Jacques Médard Mboliadas a expliqué les différents points de l'approvisionnement ; du ravitaillement du marché national ; du stockage ; du raffinage ; du transport ; de la distribution et d'un éventuel projet de la recherche d'hydrocarbures dans l'extrême nord du pays, autour de Birao. « Débattre de ce circuit des produits pétroliers revient à évoquer un pays enclavé. Cela implique de sensibiliser nos compatriotes et nos amis de veiller aux agissements des marketeurs, importateurs et des exploitants agissant dans un sous-secteur aval libéralisé pour ne pas tomber dans la pénurie », a indiqué l'ancien ministre. Et d'expliquer que « le secteur gagnerait à privilégier le transport fluvial en continuant à utiliser l'axe Pointe-Noire / Fleuve Congo / Oubangui-Chari ».

Il convient d'affirmer que cette initiative

est soutenue par le récent sommet d'Oyo, au Congo, avec la mise en place du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Cependant, d'autres pistes de réflexions existent. Par exemple, entre autres, « mettre les énergies renouvelables et la biodiversité », a esquissé un des intervenants. « Et pourquoi pas remettre au goût du jour le tronçon Mombassa-Bangui ? », s'est interrogé un autre intervenant.

La réflexion doit s'étendre au-delà de la conférence-débat du jour, se sont accordés les participants. Elle continuera autour de la coordination menée par Jean-Bosco Peleket, auteur de l'essai « Afrique où vas-tu ? Chronique d'une espérance » et Célestin Bamboute, modérateur de la conférence-débat. Dans cette dynamique, l'ARC continue à fréquence régulière de ses programmations, à impliquer les Centrafricains de l'étranger et les amis de la RCA à rechercher les voies et moyens de sortir du conflit, « même s'ils sont loin de leur pays ».

Marie Alfred Ngoma